

Attestation de classement

N° d'enregistrement 201809.3198
Produit Vapor Flag
Utilisation Pare-vapeur
Information CFC 224
Entreprise Soprema AG, Hårdlistrasse 1-2, 8957 Spreitenbach

Le produit remplit les **exigences eco-bau et Minergie-Eco les plus élevées** dans les domaines de l'écologie et de la santé, il est classé dans la catégorie eco-1.



L'attestation autorise d'utiliser la dénomination «**eco-1**».

Les qualificatifs suivants sont admis pour la promotion du produit:

- Très approprié pour Minergie-(A-/P-)Eco
- Correspond à la 1ère priorité des Eco-CFC

Ce classement a été établi en septembre 2018 pour la première fois. Il est valable jusqu'en septembre 2021. L'ensemble des exigences est définie dans la méthodologie eco-bau, version 01.2018.V01.

Zurich, le 3 octobre 2018

Handwritten signature of Christian Pestalozzi in black ink.

Partenaire eco-bau pour le classement
Christian Pestalozzi

Handwritten signature of Marianne Stähler in black ink.

Bureau central eco-bau
Marianne Stähler